

# FAIRE ENTRER L'ÉCOLE DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE



#EcoleNumerique



## Déclinaison de la stratégie numérique du ministère dans les académies.

*Feuille de route numérique 2015-2016  
Académie de Reims*

**Aout 2015**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE

Table des matières	
Synthèse .....	3
Diagnostic et synthèse de la stratégie académique sur le numérique .....	3
Suivi de la feuille de route .....	5
Principaux jalons sur 2015-2016 de la feuille de route numérique académique, sur chacun des thèmes.....	5
1 – Organisation et gouvernance : mise en place d’une gouvernance académique et de gouvernances partagées avec les collectivités.....	5
2 – Équipement et maintenance .....	5
3 – Politique académique de formation « au » et « par » le numérique .....	6
4 – Animation et accompagnement des équipes pédagogiques en établissements et stratégie de changement.....	6
5 – Intégration du numérique dans les projets d’établissements et d’écoles .....	6
Modalités de suivi de la feuille de route et de pilotage de ses actions et projets.....	6
Feuille de route numérique académique détaillée .....	7
1 – Organisation et gouvernance : mise en place d’une gouvernance académique et de gouvernances partagées avec les collectivités.....	7
Gouvernance académique « interne » prévue sur le numérique, et échéance de mise en œuvre	7
Gouvernance et conventionnement avec les collectivités locales.....	8
2 – Équipement et maintenance .....	9
Niveau d’équipement actuel et politique d’équipement sur 2015-2016 et les années à venir (niveau d’équipement visé, priorités d’équipement, etc.).....	9
Projets de raccordement au THD et calendrier.....	10
Organisation actuelle de la maintenance et évolution envisagée dans le cadre de la clarification des compétences prévue dans la loi d’orientation .....	10
3 – Politique académique de formation « au » et « par » le numérique .....	11
Description de l’existant et de l’ambition sur la formation continue « au » et « par » le numérique (priorités, part de la formation en ligne, etc.) : .....	11
Évolution envisagée de l’organisation de l’offre de formation continue : articulation avec l’ESPE, rôle de Canopé, ambition sur l’utilisation des plateformes en ligne, etc. ....	14
Accompagnement de la mise en place de la formation continue en ligne .....	14
4 – Animation et accompagnement des équipes pédagogiques en établissements et stratégie de changement.....	14
Support aux usages et accompagnement de proximité des enseignants.....	14

Animation des réseaux disciplinaires et des réseaux 1er degré .....	15
Animation / stratégie de changement .....	15
5 – Intégration du numérique dans les projets d'établissements et d'écoles .....	16
Description de l'existant.....	16
Actions prévues pour inciter au développement d'un volet numérique dans les projets d'établissement (ou à la création de projets dédiés).....	16
6 – Déclinaison de la politique de déploiement d'actions et services favorisant le déploiement des usages pédagogiques numériques .....	17
Ambition sur le déploiement des ENT et le développement des usages associés.....	17
Dispositif projet envisagé pour le suivi du collège COCON .....	17
Dispositif projet envisagé pour l'accompagnement des collèges préfigurateurs .....	18
Autres projets académiques structurants, lancés ou envisagés sur 2015-2016, et calendrier associé .....	18

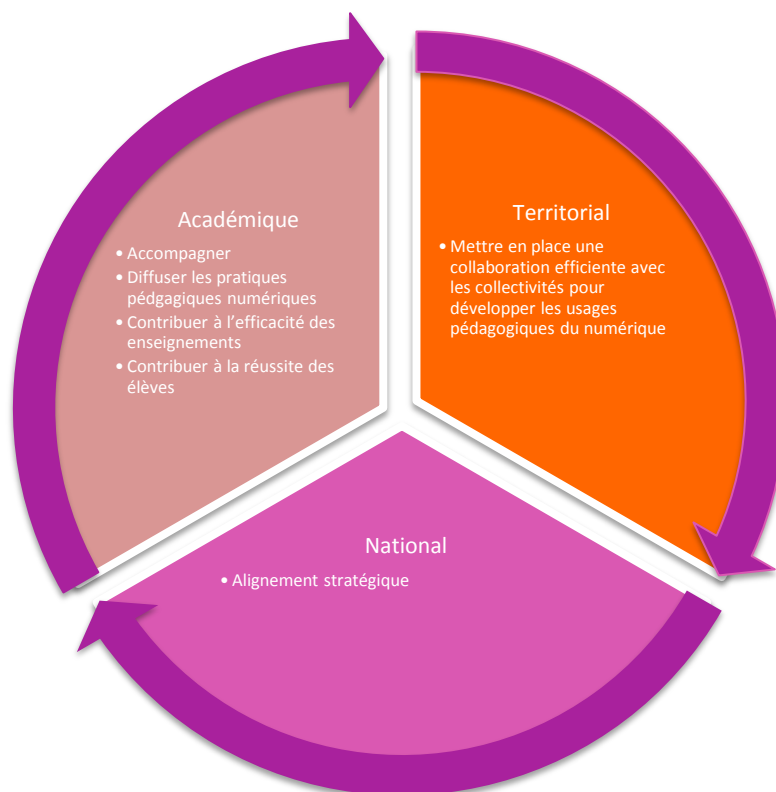
# Feuille de route académique numérique

## Synthèse

La présente feuille de route définit les orientations de la stratégie numérique dans l'académie dans la continuité de celle définie pour l'année 2014-2015. Le suivi ci-dessous avec les principaux jalons, donne les actions prévues sur l'année 2015-2016 pour atteindre les objectifs.

### Diagnostic et synthèse de la stratégie académique sur le numérique

La stratégie numérique académique s'articule de la façon suivante :



### Synthèse des forces et faiblesses de l'académie sur les usages du numérique

#### **Forces :**

La dynamique de la délégation académique au numérique éducatif prouve son efficacité par un plan d'action performant. La mise en place du Pôle Technique du Numérique Éducatif au sein de la division des systèmes d'information facilite le déploiement des outils et permet une homogénéisation des services disponibles dans les établissements.

Les réunions régulières avec le Conseil Régional et les Conseils Départementaux de l'académie traduisent la volonté des collectivités de revoir leur schéma directeur du numérique pour mettre à disposition des établissements des services numériques repensés, modernisés et adaptés pour des travaux individuels, de groupes ou interdisciplinaires.

La nette progression de la campagne 2014-2015 des formations et de l'accompagnement sur l'usage du numérique à l'École commence à porter ses fruits dans les apprentissages, que ce soit dans l'utilisation des ENT ou dans les apprentissages en classe.

L'intégration de M@gistère dans les plans de formation du second degré a permis d'impulser une dynamique, déjà éprouvée dans le 1<sup>er</sup> degré.

### **Faiblesses :**

Les infrastructures disponibles dans les établissements doivent évoluer pour permettre le développement des pratiques pédagogiques avec le numérique à la hauteur de nos ambitions. La prise en compte de la nécessité de ces évolutions a été réaffirmée dans le CPER, et l'académie a eu l'occasion de le défendre lors de l'audit sur la révision de la stratégie de cohérence régionale d'aménagement numérique (SCoRAN). La maintenance des services numériques dans les établissements est parfois encore prise en charge par les équipes académiques.

### Contexte

Le projet académique 2013-2016 est dans sa phase de pleine mise en œuvre pour atteindre les objectifs prioritaires que s'était fixée l'académie de Reims, selon quatre axes :

- *Le parcours des élèves*
  - Améliorer le taux d'accès des élèves à une qualification
  - Améliorer la qualité des parcours scolaires
  - Adapter le réseau des écoles et les établissements du second degré
  - Impulser un nouveau cadre de concertation avec nos partenaires
- *Les apprentissages des élèves*
  - Développer la maîtrise de la langue
  - Personnaliser le processus d'apprentissage
  - Prendre en compte les évolutions sociales et technologiques dans la pratique pédagogique
  - Préparer l'avenir de chacun pour le bien de tous
- *L'action des personnels*
  - Mieux former le personnel par rapport aux objectifs partagés
  - Mobiliser les personnels pour contribuer collectivement à la réussite du projet académique

- Valoriser la contribution de chacun aux missions de l'Éducation nationale et au projet académique
- L'action de l'institution
  - Consolider la gouvernance au service de la pédagogie
  - Accroître le niveau d'expertise des délégations et des services académiques
  - S'engager, accompagner et rendre compte

### Axes prioritaires et ambition de l'académie pour le développement du numérique sur l'année scolaire 2015-2016

Le volet numérique du projet académique priorise trois développements qui concernent directement la pédagogie : les ENT, la prise en compte du numérique dans les apprentissages et la mutualisation des ressources pédagogiques. Le développement du numérique pour 2015-2016 s'intègre dans la continuité du travail engagé l'année scolaire précédente, en priorisant les actions suivantes :

- Renforcement des formations sur les usages du numérique
- Accompagnement du grand plan numérique
- Diffusion des pratiques de classe qui suscitent l'adhésion des élèves et renforcent leur appétence pour les apprentissages, par l'utilisation du numérique
- Mobilisation de l'ESPE dans sa dimension de recherche pour impulser les nouvelles pratiques pédagogiques
- Transfert de compétence de la maintenance dans les établissements
- Développement des usages du portail pédagogique

### Suivi de la feuille de route

### Principaux jalons sur 2015-2016 de la feuille de route numérique académique, sur chacun des thèmes

#### **1 – Organisation et gouvernance : mise en place d'une gouvernance académique et de gouvernances partagées avec les collectivités**

- 1<sup>er</sup> Semestre 2015-2016
  - Processus de communication sur les actions de la DANE (site académique)
- 2<sup>ème</sup> Semestre 2015-2016
  - Convention de partenariat avec Canopé

#### **2 – Équipement et maintenance**

- 1<sup>er</sup> Semestre 2015-2016
  - Mise en place de groupes de travail sur la mise à niveau des infrastructures dans les lycées

- Signature de la convention avec le Conseil Régional
- 2<sup>ème</sup> Semestre 2015-2016
  - Conventonnement maintenance avec les quatre conseils départementaux

### 3 – Politique académique de formation « au » et « par » le numérique

- 1<sup>er</sup> Semestre 2015-2016
  - Accompagnement des 135 enseignants des collèges préfigureurs du grand plan numérique sur l'usage des tablettes en classe
- 2<sup>ème</sup> Semestre 2015-2016
  - Enquête de satisfaction M@gistère afin de faire progresser les parcours

### 4 – Animation et accompagnement des équipes pédagogiques en établissements et stratégie de changement

- 1<sup>er</sup> Semestre 2015-2016
  - Tutoriels pour les parents sur les ENT 2<sup>nd</sup> degré
  - Cartographie dynamique ETIC sur le portail pédagogique
- 2<sup>ème</sup> Semestre 2015-2016
  - Forum@tice
  - Espace vidéo pour le portail pédagogique
  - Intégration des espaces pédagogiques du 1<sup>er</sup> degré

### 5 – Intégration du numérique dans les projets d'établissements et d'écoles

- 1<sup>er</sup> semestre 2015-2016
  - Formation des référents numériques

### 6 – Déclinaison de la politique de déploiement d'actions et services favorisant le déploiement des usages pédagogiques numériques

- 1<sup>er</sup> Semestre 2015-2016
  - Alimentation par l'annuaire fédérateur des ENT It's learning du 1<sup>er</sup> degré
  - Mise à disposition de modes opératoires sur l'usage de l'ENT dans le 2<sup>nd</sup> degré
  - Mise en place d'un support dédié pour l'ENT 2<sup>nd</sup> degré
- À partir du 2<sup>ème</sup> semestre
  - Déploiement de Moodle pour tous les élèves et les enseignants

### Modalités de suivi de la feuille de route et de pilotage de ses actions et projets

Afin de permettre le pilotage et le suivi des actions de la feuille de route, plusieurs dispositifs sont mis en place :

- Diffusion d'un tableau de bord deux fois par an (janvier et juin)

- *Méthodologie de gestion de projets*
  - *Audit des besoins*
  - *Fiche projet*
  - *Cahier des charges*
  - *Tableau de bord d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la DSI*
  - *Portefeuilles de projets*
- *Bilan des actions de la feuille de route en fin d'année scolaire*

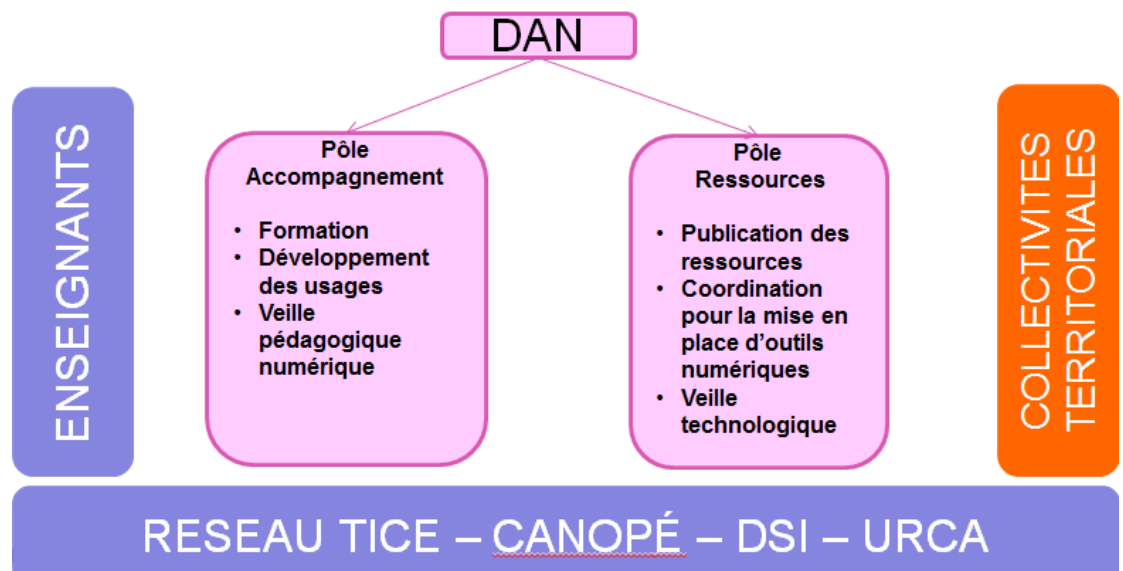
## Feuille de route numérique académique détaillée

### 1 – Organisation et gouvernance : mise en place d'une gouvernance académique et de gouvernances partagées avec les collectivités

#### Gouvernance académique « interne » prévue sur le numérique, et échéance de mise en œuvre

##### **Description de l'existant :**

- *Gouvernance existante*
  - La délégation académique au numérique éducatif est en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014



Armelle L'HOIR – DAN

Muriel DUPLESSY – DAN adjoint 1er Degré (1/2 ETP)

Benoît PENET – DAN adjoint chargé de projets

Stéphane KLEIN – Chargé de développement des ENT à partir de la rentrée 2015

François PALLUT - Chargé de mission formation au numérique (1/2 ETP)



Éric SINET – Chargé d'édition des contenus numériques pédagogiques

Développeur Web - apprenti

Un réseau d'une quarantaine d'animateurs numériques et des référents numériques pour le 2nd degré

Un réseau d'animateurs TICE, de conseillers pédagogiques et d'IEN-TICE pour le 1<sup>er</sup> degré

- *Forces et faiblesses de la situation actuelle (actions conjointes, difficultés rencontrées, etc.)*

La structure en place de la DANE depuis maintenant près de deux ans permet de développer de manière significative les projets en appui avec la DSI. Cependant, le numérique est un dossier académique et l'action de chaque acteur doit s'intégrer dans une démarche académique tenant compte des aspects territoriaux. L'appui des IA-DASEN sur certains dossiers pilotés par la délégation académique au numérique éducatif a montré son efficacité. De même, les relations privilégiées établies par la DANE avec les services des collectivités territoriales permettent d'accompagner des projets d'équipement dans les établissements.

La DAN intervient régulièrement en comité de direction pour informer et échanger sur les dossiers dont elle a la charge, mais il est nécessaire de mieux communiquer au sein de la communauté sur ses actions. Ceci permet une meilleure cohérence du numérique et donne un appui supplémentaire dans les stratégies d'équipement. Un processus de communication régulier devra être mis en place dès le 1<sup>er</sup> semestre 2015-2016.

L'action du réseau Canopé au sein de l'académie doit être clarifiée et cadrée afin qu'elle puisse apporter une valeur ajoutée sur des thématiques que l'institution n'a pas la capacité à mettre en œuvre. Une rencontre avec la nouvelle directrice a eu lieu en fin d'année scolaire dernière. Cette action pourra dans un premier temps s'inscrire dans une démarche de formation et d'accompagnement de nos enseignants sur la prise en main d'outils numériques, comme les tablettes dans le cadre des collèges préfigurateurs du grand plan numérique sous le pilotage de la DANE en lien avec les inspecteurs. Le soutien logistique pour la valorisation des pratiques innovantes est toujours d'actualité, à savoir :

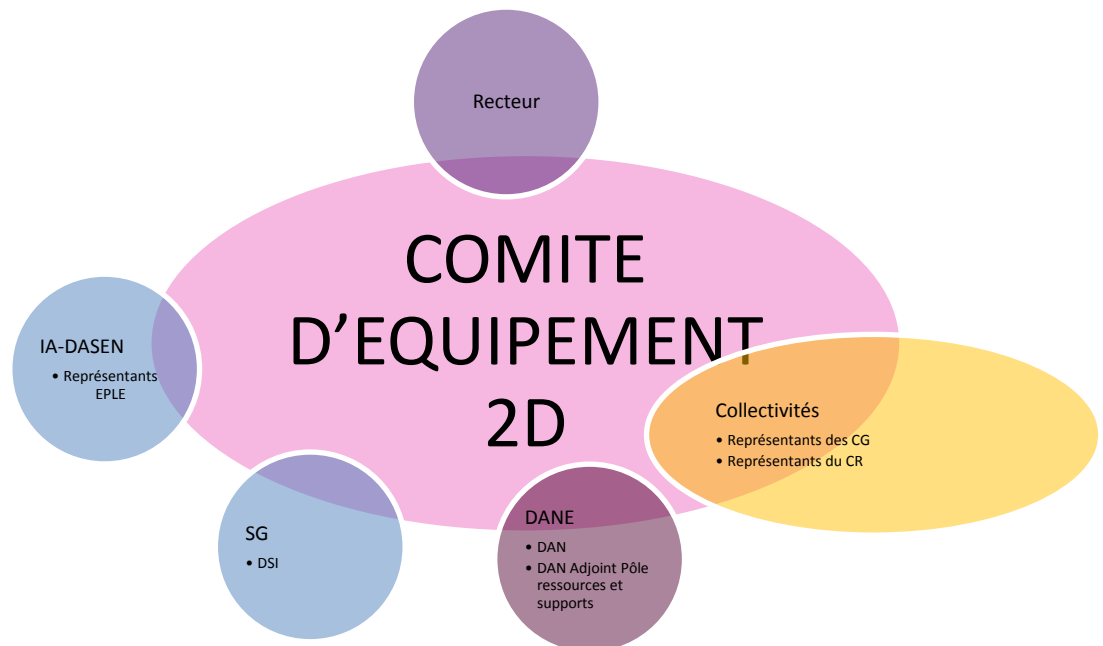
- Réalisation de vidéos illustrant des pratiques remarquables
- Production de séquence vidéo ayant pour vocation de construire des parcours M@gistère

Dans un contexte de régionalisation du réseau Canopé, une convention de partenariat spécifique devra être rédigée pour définir les collaborations (le mode de pilotage, les objectifs et les obligations de résultat – 2<sup>ème</sup> semestre 2015-2016).

### Gouvernance et conventionnement avec les collectivités locales

La travail engagé avec le Conseil Régional depuis un an a permis la mise en place de groupes de travail régulier permettant de définir un mode de gouvernance prenant appui sur des processus de pilotage et d'équipement.

Le mode gouvernance avec les départements pourra prendre le format en place avec la région :



Pour le 1<sup>er</sup> degré, la gouvernance est relayée dans les départements par les IA-DASEN qui s'appuient sur les équipes locales, notamment les IEN-TICE en coordination avec la DAN adjointe 1<sup>er</sup> degré, en suivant les orientations proposées par la délégation académique au numérique éducatif validées par M. Le recteur.

## 2 – Équipement et maintenance

### Niveau d'équipement actuel et politique d'équipement sur 2015-2016 et les années à venir (niveau d'équipement visé, priorités d'équipement, etc.)

Le niveau d'équipement est décrit dans le tableau de bord du numérique joint.

La politique d'équipement engagée vise à maintenir un taux conforme à celui de la moyenne nationale. Néanmoins, afin d'aboutir à des outils qui répondent aux besoins des enseignants, des expérimentations se mettent en place afin de valider leur pertinence. Pour accompagner leurs choix, les collectivités peuvent s'appuyer sur le référentiel CARMO (Cadre de référence

pour l'Accès aux Ressources pédagogiques via un équipement **Mobile**) et le référentiel WIFI publié dans le cadre du grand plan numérique.

Peu à peu, les demandes d'équipement dans le cadre de nouveaux investissements doivent intégrer la validation pédagogique des inspecteurs et de la DANE. Un processus identique sur les 4 départements est en cours de définition.

D'autre part, pour des investissements importants, des groupes de travail viendront alimenter la réflexion et les choix, par exemple le processus de remise à niveau des infrastructures dans les lycées qui sera traitée au 1<sup>er</sup> semestre 2015-2016.

### Projets de raccordement au THD et calendrier

Dans le schéma du Contrat Plan État Région 2014-2020, l'évolution des infrastructures prend une place importante.

Il prend appui sur la SCORAN (Stratégie de Cohérence Régionale pour l'Aménagement du Territoire) qui vise entre autres la couverture du haut et très haut débit pour l'enseignement. Lors d'un audit missionné par la Région et la Préfecture, la DANE a défendu et argumenté la nécessité de mettre à disposition des infrastructures réseau adaptées dans les établissements scolaires, mais aussi des systèmes de visioconférence pour élargir l'offre de formation dans des territoires situés en zone rurale.

L'appel à projets « écoles connectées » étant prolongé jusqu'à la fin de l'année civile, il est nécessaire de continuer à communiquer pour inciter les communes à prendre les abonnements internet haut débit et de les accompagner.

### Organisation actuelle de la maintenance et évolution envisagée dans le cadre de la clarification des compétences prévue dans la loi d'orientation

Une grande partie de la maintenance dans les établissements est prise en charge par le personnel de l'académie.

Dans le cadre la clarification des compétences dans la loi d'orientation, un groupe de travail s'est mis en place avec les services techniques de la région, la DSI et la DANE dont l'objectif a été de définir :

- *Le périmètre d'intervention de chacun*
- *Une structure homogène des architectures dans les lycées*
- *Un processus de fonctionnement de l'assistance et de la maintenance*
- *Une politique d'achat*

*Le résultat de ce travail a permis d'aboutir à une répartition des compétences acceptées par les différentes parties et est en cours de formalisation par une convention qui sera signée à la rentrée 2015.*

Les rencontres régulières avec les quatre conseils départementaux impliquant le plus possible des chefs d'établissement et des enseignants pour débattre des sujets comme les ENT ou les plans d'équipement permettent aujourd'hui de rentrer dans une phase de formalisation des engagements et des obligations qui devra être finalisée d'ici la fin de l'année scolaire. L'académie n'a plus la capacité à se substituer aux collectivités dans ce cadre et arrêtera de la prendre en charge à la fin de l'année 2015.

### 3 – Politique académique de formation « au » et « par » le numérique

#### Description de l'existant et de l'ambition sur la formation continue « au » et « par » le numérique (priorités, part de la formation en ligne, etc.) :

Le plan de formation 2015-2016 intègre un volet de formation « au » et « par » le numérique comme les années précédentes :

#### **Dispositif 001 : Produire et utiliser des ressources numériques**

- *Mettre en œuvre un projet aboutissant à la réalisation d'une production (documents, outils, séquences) qui sera diffusée ou mutualisée, en bénéficiant d'un accompagnement et en acquérant les compétences nécessaires*
  - module 01 : analyse du projet et diagnostic des besoins de formation, suivi de la réalisation
  - module 02 : mise à niveau des compétences de base
  - module 03 : accompagnement à la production
  - module 04 : finalisation, validation et diffusion de la production

#### **Dispositif 002 : Améliorer les pratiques professionnelles, des outils pour les TICE, formation à distance**

- *Acquérir des compétences dans la manipulation des logiciels disponibles sur le lieu de travail. Définir les règles à respecter pour une utilisation sûre d'Internet et une diffusion de publications respectant la législation*
  - module 01 : outils bureautiques, suite OpenOffice ou Microsoft Office
  - module 02 : réalisation de pages et sites web
  - module 03 : publier des informations et contenus avec un CMS SPIP ou Joomla du serveur académique SEPIA
  - module 04 : création et modification d'images
  - module 05 : réalisation d'exercices en ligne
  - module 06 : création de supports de cours ou de support de formation à distance
  - module 07 : questions de droit liées aux usages d'internet et des réseaux

#### **Dispositif 004 : Améliorer les pratiques professionnelles (ENT)**

- *Acquérir les compétences permettant une utilisation pertinente des ENT (environnements numériques de travail)*
  - module 01 : prise en main (intervention du prestataire)
  - module 02 : fonctionnalités et usages pédagogiques (animateur)
  - module 03 : fonctionnalités et usages pédagogiques (atelier local)
  - module 04 : administrer un ENT (prestataire)
  - module 05 : production de ressources pédagogiques pour l'ENT
  - module 06 : construction d'usages pédagogiques pour l'ENT

#### **Dispositif 005 : Être accompagné à l'utilisation d'équipements ou logiciels**

- *Permettre une prise en main facilitée et une utilisation optimisée d'équipements et logiciels*
  - module 01 : atelier local de formation, matériels et outils TICE
  - module 02 : prise en main d'un équipement ou logiciel (avec un animateur)
  - module 03 : atelier nouvel équipement (avec le prestataire ou un formateur RAIP)

#### **Dispositif 007 : Assurer les fonctions de référent numérique**

- *Acquérir les compétences permettant d'assurer les missions de professeur référent numérique*
  - module 01 : missions et besoins des professeurs référents numériques

#### **Dispositif 008 : S'approprier l'environnement système en établissement**

- *Acquérir des compétences techniques liées à l'exercice des missions de professeur gestionnaire du réseau pédagogique, d'assistant TICE ou de gestionnaire de salle ou de secteur*
  - module 01 : formation technique initiale
  - module 02 : paramétrage et gestion des matériels ou applications
  - module 03 : mise en œuvre des matériels nomades en EPLE
  - module 04 : outils d'aide à la gestion des réseaux (Windows ou Linux)

#### **Dispositif 009 : Utilisation du numérique (CANOPE)**

- *Approfondir la culture professionnelle, le niveau d'expertise, élargir les compétences, construire un projet à caractère professionnel*
  - module 01 : Forum@tice
  - module 02 : projets européens avec e-twinning
  - module 03 : utilisation de l'espace twinspace
  - module 04 : veille informationnelle et documentaire
  - module 05 : espaces informationnels dans l'établissement
  - module 06 : gérer et diffuser l'information (e-sidoc niveau 1)
  - module 07 : gérer et diffuser l'information (e-sidoc niveau 1)

- module 08 : produire des contenus avec des tablettes
- module 09 : utiliser des cartes heuristiques avec ses élèves

### **Dispositif 190 : Utilisation du numérique (ESPE)**

- *Adapter les compétences aux évolutions de l'environnement professionnel*
  - module 01 : identité numérique et réseaux
  - module 02 : lecture à l'heure numérique, apport et limite
  - module 03 : organisation de la classe numérique
  - module 04 : histoire de l'informatique et d'internet
  - module 05 : propriété intellectuelle et société du numérique

### **Séminaire des animateurs TICE premier et second degré**

- *Expliquer les missions de la DAN, et des animateurs TICE*
- *Faire de la veille technologique*
- *Inclure les animateurs TICE dans la stratégie numérique académique*

Les formations aux réseaux sociaux, à l'éducation à la maîtrise de son identité numérique, à l'utilisation d'une web-radio doivent prendre une place significative dans les formations.

Le plan numérique pour l'Éducation prend appui sur un plan de formation au numérique de tous les enseignants et les cadres, prioritairement ceux du collège.

Au-delà des 5 jours de formation sur l'organisation pédagogique du collège et les nouveaux programmes qui intégreront forcément un volet numérique, 3 journées spécifiques doivent être déployées pour la formation au numérique et à l'informatique. Pour ce faire, il sera proposé un bouquet de formations prioritaires, travaillé en collaboration avec la division de la formation professionnelle, la délégation académique à la pédagogie et la délégation académique au numérique éducatif. Ainsi, les enseignants volontaires pourront sélectionner ces formations en fonction de leur besoin et des priorités académiques.

Ce plan de formation exceptionnel doit également permettre l'accompagnement des collèges préfigurateurs, potentiellement 5 dans l'académie :

- Collège Le Lac à Sedan (Équipement individuel mobile)
- Collège de Vouziers (classes mobiles)
- Collège Terres Rouges à Epernay (classes mobiles)
- Collège Georges Charpak à Bazancourt (classes mobiles)
- Collège Nicolas Appert à Châlons-en-Champagne (classes mobiles)

Seront également concernées, les 5 écoles du réseau du collège Le Lac :

- Ecole primaire Esplanade
- Ecole élémentaire Georges Ouvrard

- Ecole élémentaire La Prairie
- Ecole élémentaire Leclerc Adam
- Ecole élémentaire Bellevue

Compte tenu de l'ampleur du chantier, il semble inévitable de fixer des priorités, à savoir :

1. Accompagnement de la généralisation des ENT
2. Le pilotage des établissements préfigurateurs du grand plan numérique
3. Accompagnement des enseignants dans l'usage des tablettes en classe (collèges préfigurateurs)
4. Evolution des pratiques pédagogiques avec le numérique
5. Formation des cadres autour du numérique
6. Usages responsables de l'internet

### Évolution envisagée de l'organisation de l'offre de formation continue : articulation avec l'ESPE, rôle de Canopé, ambition sur l'utilisation des plateformes en ligne, etc.

La contribution du réseau Canopé pour accompagner le grand plan numérique doit être spécifiée. Il pourra apporter son expertise sur l'accompagnement des 135 enseignants concernés par les collèges préfigurateurs du grand plan numérique dans le cadre de la prise en main des tablettes. Cet accompagnement sera mis en place dès la rentrée 2015.

### Accompagnement de la mise en place de la formation continue en ligne

Le dispositif M@gistère est déjà bien implanté dans le 1<sup>er</sup> degré, la production de parcours est également en œuvre dans les quatre départements. Les parcours produits dans le cadre de la formation sur les ENT et dans quelques disciplines ont permis de lancer significativement le dispositif pour le 2<sup>nd</sup> degré. Dans un objectif d'amélioration de service, il est essentiel maintenant de centrer les efforts sur les aspects qualitatifs, notamment sur l'ingénierie de la formation, la formation des formateurs dans l'utilisation des activités sociales (forums, classes virtuelles, etc.), et la qualité des parcours produits pour une mutualisation dans l'offre inter académique. Pour ce faire, une enquête de satisfaction sera menée, dans le cadre d'une amélioration de service (2<sup>ème</sup> semestre 2015-2016).

Une vigilance sera aussi apportée sur les modalités de mise en œuvre des formations. Le déploiement de formations hybrides sera privilégié pour permettre la formation d'un plus grand nombre.

## **4 – Animation et accompagnement des équipes pédagogiques en établissements et stratégie de changement**

### Support aux usages et accompagnement de proximité des enseignants

Le professeur référent numérique est chargé de développer et de faciliter l'utilisation pédagogique du numérique des enseignants dans leur quotidien, il assure également un rôle de coordination et de conseil auprès du chef d'établissement. L'arrivée du grand plan numérique par la mise à disposition d'équipement individuel mobile dans les collèges intensifie son action.

Le rôle des animateurs numériques du 2<sup>nd</sup> degré commence à évoluer, en référence au rôle du conseiller pédagogique du 1<sup>er</sup> degré. Ils sont chargés de faire de la veille de la pédagogie numérique, de la formation, de l'accompagnement et de la diffusion des ressources pédagogiques disciplinaires et transdisciplinaires.

Les missions de ces différents intervenants doivent permettre un recentrage sur l'accompagnement, la diffusion des bonnes pratiques et sur l'expérimentation grâce à des outils mis en prêt par la DANE (exemple : tablettes, classes mobiles, etc.).

### Animation des réseaux disciplinaires et des réseaux 1er degré

Pour le 1<sup>er</sup> degré, l'IEN-TICE en coordination avec la DAN adjoint 1<sup>er</sup> degré est chargé de l'impulsion et de l'accompagnement des usages du numérique vers les inspecteurs et les équipes de circonscription.

Dans ce cadre, le séminaire à destination des animateurs numériques est essentiel (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré), la stratégie numérique académique est communiquée afin de mettre en œuvre les différentes actions.

La délégation académique au numérique éducatif organise des présentations sur les projets en cours (par exemple sur les TRAAM, Viaéduc, etc.) auprès des inspecteurs et informe sur les grandes orientations de sa feuille de route. Cette communication qui doit encore s'intensifier permet de faire converger les actions de chaque acteur et permet de diffuser plus largement les usages.

### Animation / stratégie de changement

Dans le cadre de l'accompagnement au changement, plusieurs actions existent déjà :

- *Sensibilisation des chefs d'établissement lors des séminaires de rentrée*
- *Sensibilisation lors des séminaires d'inspecteurs*
- *Sensibilisation lors du Forum@tice\* (février)*

Des actions existent dans certains établissements ou certaines écoles, comme :

- *Présentation des ENT pour les parents*
- *L'accueil des parents, afin de les accompagner pour accéder à l'ENT*
- *Mise à disposition de tutoriels pour les parents dans les écoles, suite à l'expérimentation ENT 1<sup>er</sup> degré*



Ces deux dernières actions doivent être déployées pour l'ensemble de l'académie. Des tutoriels à destination des parents seront construits à la fin du 1<sup>er</sup> semestre pour le 2<sup>nd</sup> degré grâce à l'arrivée du chargé de déploiement des ENT.

Le Forum@tice est un lieu d'échanges et de formation aux pratiques numériques pour l'enseignement qui est ouvert à l'ensemble de la communauté éducative. Il doit devenir un rassemblement de référence connu et reconnu au-delà de nos limites académiques afin d'encourager les pratiques de nos enseignants, en proposant une diversité et une richesse au travers des ateliers présentés. L'implication des animateurs numériques l'année passée a démontré que ces objectifs pourraient être atteints. L'ouverture de ce forum aux académies de la grande région peut être également une piste. La participation des professeurs stagiaires pourra également être un élément de leur formation, en lien avec l'ESPE.

A la suite de l'accompagnement de la DANE, grâce à la volonté des collectivités, les ENT sont maintenant généralisés dans les établissements. Cependant, des statistiques qu'il reste encore à approfondir indiquent que des établissements n'utilisent pas cet outil de façon continue. L'accompagnement de la DANE dans ce domaine doit continuer afin d'infléchir de manière durable les pratiques en établissements.

Le nouveau portail pédagogique est en service depuis le 19 janvier 2015 et sa fréquentation ne cesse d'augmenter, cependant il reste à améliorer son contenu :

- *Une cartographie dynamique des équipements sur la base des éléments ETIC (en cours de finalisation et mise en ligne le 1<sup>er</sup> semestre de l'année scolaire)*
- *Un espace vidéo (2<sup>nd</sup> semestre de l'année scolaire)*
- *Intégration des espaces pédagogiques du 1<sup>er</sup> degré (2<sup>nd</sup> semestre de l'année scolaire)*

## **5 – Intégration du numérique dans les projets d'établissements et d'écoles**

### Description de l'existant

Une action a été menée dans le 1<sup>er</sup> degré pour intégrer un volet numérique dans les projets d'écoles.

Dans le rapport de fonctionnement pédagogique des EPLE, qui a été standardisé, un volet numérique a été demandé.

### Actions prévues pour inciter au développement d'un volet numérique dans les projets d'établissement (ou à la création de projets dédiés)

Le référent numérique doit relayer les orientations pour permettre l'intégration du numérique dans le projet de l'établissement. Il assurera cette fonction grâce au dispositif de

formation spécifique (1<sup>er</sup> semestre). Cependant, il n'existe aucun outil aujourd'hui pour interroger le contenu des projets des établissements. Cela pourra être envisagé.

## **6 – Déclinaison de la politique de déploiement d'actions et services favorisant le déploiement des usages pédagogiques numériques**

### Ambition sur le déploiement des ENT et le développement des usages associés

A la suite d'une phase d'expérimentation de deux ans qui a permis de sélectionner deux outils pouvant répondre aux besoins des enseignants, l'ENT 1<sup>er</sup> degré se déploie progressivement et plus significativement depuis l'année scolaire 2014-2015 grâce à des fonds FEDER et FNADT. Cependant, il est nécessaire de continuer à solliciter ces fonds pour poursuivre ce déploiement.

Le choix de deux outils, organisés sous une forme académique, facilite l'accompagnement par les équipes de circonscriptions qui s'effectuent sous forme d'interventions dans les écoles, de mise en œuvre de parcours de formation à distance et d'animations pédagogiques.

D'autre part, les écoles équipées de l'ENT It's Learning intégreront progressivement le dispositif d'alimentation par l'annuaire fédérateur au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015-2016.

Les rencontres avec le Conseil Régional et les différents conseils départementaux ont permis de réaffirmer la volonté de l'académie à mettre à disposition des établissements un environnement numérique de travail, ce qui a permis d'entrer d'une part dans une phase de généralisation pour les lycées et d'atteindre d'autre part 100% des collèges équipés dans la Marne.

L'année scolaire 2015-2016 sera une année de transition pour l'environnement numérique de travail dans les départements des Ardennes et de l'Aube. En effet, l'académie n'a plus la capacité à se substituer aux collectivités pour fournir cet outil (solution libre), elles devront reprendre à leur charge cette compétence (déploiement, intégration et maintenance) dès la rentrée 2016.

Les formations et l'accompagnement à l'utilisation des ENT ont permis de donner une impulsion, mais les usages doivent s'intensifier. L'analyse plus fine des statistiques doit permettre de mieux cibler ces actions. Le renforcement de l'équipe projet des ENT favorisera la mise à disposition des modes opératoires dès le 1<sup>er</sup> semestre 2015-2016.

Les perspectives d'évolution de l'ENT 2<sup>nd</sup> degré sont :

- *La mise en place d'un support dédié (1<sup>er</sup> semestre 2015-2016) en vue d'un déploiement académique d'assistance*
- *Le passage de la phase d'expérimentation à la phase de déploiement de Moodle (2<sup>nd</sup> semestre 2015-2016) pour tous les élèves et les enseignants*
- *La mise en place d'un dialogue avec les collectivités pour aller vers une solution ENT unique*

### Dispositif projet envisagé pour le suivi du collège COCON

Le collège COCON a bénéficié d'un accès internet très haut débit depuis la rentrée 2015. Trois visites ont été organisées pour observer les usages du numérique dans les apprentissages. Le bilan en fin d'année scolaire a permis de fixer les perspectives pour l'année scolaire 2015-2016, à savoir :

- 3 visites (octobre, février et juin) du comité de suivi COCON composé du DAP, de la CARDIE, deux inspecteurs référents numériques et de la DAN.
- Mise en place d'indicateurs (nombre de cours utilisant le numérique par matière, par enseignant, type de pratiques pour les absents, pour les révisions et pour des usages de classes inversées, type d'équipement utilisé dans les cours, nombre de cours déposés dans l'ENT, etc.)
- Expérimentation de l'usage du smartphone en classe (LV, Histoire-Géographie, HDA)
- Portes ouvertes de la classe pour les autres enseignants

### Dispositif projet envisagé pour l'accompagnement des collèges préfigurateurs

La DANE accompagnera, avec l'aide de la DSI et des inspecteurs référents, les chefs d'établissement et l'ensemble des personnels de direction des collèges préfigurateurs sur 1 journée pour aborder les sujets suivants :

- Rédaction de la charte d'utilisation des tablettes
- Organisation des prêts d'équipement
- Conduite du changement
- Sécurité
- Accompagnement des parents

### Autres projets académiques structurants, lancés ou envisagés sur 2015-2016, et calendrier associé

Mettre à disposition de la visioconférence permet à des élèves, apprentis ou stagiaires de la formation initiale et professionnelle (collèges, lycées, établissements d'enseignement agricoles) de bénéficier d'enseignement à distance dispensé dans un autre établissement. Ce dispositif contribue à une véritable action d'aménagement du territoire et d'égalité d'accès à la formation, puisqu'il a vocation à permettre d'élargir l'offre de formation des établissements les plus éloignés des grands centres urbains, notamment sur les disciplines rares ou spécialisées.

Dans ce cadre, l'académie de Reims a obtenu un financement intégral d'une étude dont l'objectif est de valider la meilleure architecture à mettre en place pour fournir un service de visioconférence de qualité répondant aux objectifs de l'enseignement à distance. Le résultat de cette étude qui sera finalisé à la rentrée scolaire, sera transmis aux collectivités afin qu'elles disposent de tous les éléments pour établir un plan d'équipement.